Ligue d'Escrime de Franche-Comté

3 av des Montboucons 25000 Besançon
Tel : 03 81 48 29 17
Fax : 03 81 48 29 18

Projet de développement de la ligue d'escrime de Franche Comté

Pour la période 2006 – 2008

Rédaction : Jean-Pierre PHILIPPON CTR FC

Adopté lors de l'assemblée générale de la ligue de FC le : 24/06/2007

Projet de développement de la ligue d'escrime de Franche Comté

Pour la période 2006 – 2008

ETAT DES LIEUX

1. Etat des licenses et des clubs, analyse de la situation générale.

1.1. Evolution des licences depuis 1996

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 01/06
LICENCES	608	733	786	757	713	767	771	765	779	998	838
CLUBS	21	21	21	20	20	19	18	18	17	17	17

1.2. Etat des clubs par départements : (Nom du club, localité, nombre des licenciés 04/05)

DOUBS		
CLUB	VILLE	LICENCES
BEC	BESANCON	19
BRC	BESANCON	130
BUC	BESANCON	74
CE LEVIER	LEVIER	33
ASCAP	MONTBELLIARD	85
CEPONTARLIER	PONTARLIER	94

HAUTE SAONE		
CLUB	VILLE	LICENCES
EPEE GRAY	GRAY	27
CE LUXOVIEN	LUXEUIL	49
US VESOUL	VESOUL	47
CE VILLER	VILLERSEXEL	22

JURA		
CLUB	VILLE	LICENCES
M.J.C. ARBOIS	ARBOIS	8
M.J.C. CHAMPA	CHAMPAGNOLE	64
C.E. DE DOLE	DOLE	86
ST CLAUDE	SAINT CLAUDE	26
C.E. LEDONIEN	LONS SAUNIER	113

TERRITOIRE DE BELFORT		
CLUB	VILLE	LICENCES
C.E. GIROMA	GIROMAGNY	19
A.S.M.BELFORT	BELFORT	101

1.3. Nombre d'habitants dans la région et dans les départements – Taux de pénétration de la discipline

STRUCTURE	License	Population reference (nombre d'habitant)	Nombre de licencié pour 10 000
FEDERATION FRANCAISE ESCRIME	64668	61 684 291	10,5
FRANCHE-COMTE	997	1 117 000	8,9
DOUBS	435	499000	8,7
Bec	19		
Brc	130		
Buc	74		
Levier	33		
Montbéliard	85		
Pontarlier	94		
HT SAONE	145	229800	6,3
Gray	27		
Luxeuil	49		
Vesoul	47		
Villersexel	22		
JURA	297	251000	11,8
Arbois	8		
Champagnole	64		
Dole	86		
St Claude	26		
Lons Le Saulnier	113		
BELFORT	120	137400	8,7
Giromagny	19		
Belfort	101		

1.4. Analyse des chiffres et bilan

On observe une légère augmentation du nombre de licencié sans décollage réel. La F-C est une ligue formatrice et régulièrement nous plaçons des jeunes sur la liste du ministère.

Parallèlement nous perdons nos éléments forts, notamment parce que nous n'obtenons pas les aides nécessaires des collectivités, que les redistributions ne sont pas équitables et que les infrastructures manquent cruellement.

Il est intéressant d'observer que si l'implantation des clubs est géographiquement satisfaisante les pratiques sont différentes. On fait plutôt du sabre dans le Jura, du fleuret dans le Territoire de Belfort de l'épée en Haute Saône et les 3 armes dans le Doubs.

La Franche comté a une population de 1 117000 habitants. Recensement 1999.

Si on prend les chiffres de l'an dernier (2004-2005), il y a 10,5 pour 10 000 licenciés escrime dans la population française et 8,9 pour 10 000 en franche comté. Il faudrait que nos effectifs atteignent 1170 licenciés pour que nous soyons dans la moyenne nationale.

Cela dit il faut tenir compte de la réalité de la région. Je cite la synthèse de l'INSEE pour mieux cerner la Franche-Comté :

« Fin 2004, près de 15 000 emplois d'intérimaires (équivalents temps plein) sont comptabilisés dans la région. Malgré un recul de 2001 à 2004, la Franche-Comté est toujours la première région française pour le taux de recours à l'intérim. Les intérimaires sont jeunes : six sur dix ont moins de 30 ans. La majorité des contrats durent moins d'une semaine même si certains secteurs comme l'automobile se distinguent par des contrats relativement longs. »
Notons également : « 20 298 demandeurs d'emploi dans le Doubs fin août 2005, en hausse de 2,2 % sur un an »

Sans conteste le niveau économique d'une région influence les pratiques sportives. Il semble difficile d'attirer des jeunes dont les parents aux revenus modestes s'orientent vers des activités sportives qu'ils jugent moins coûteuses. Pour les mêmes raisons, comment augmenter le prix des licences sans prendre le risque d'une baisse des effectifs ?

2. La formation de cadres et l'emploi

Il existe des formations fédérales dans le cadre de la formation initiale qui fonctionnent et donnent des résultats au travers du nombre de candidat qui se présentent et qui réussissent. 1 stage est proposé annuellement. Aucun suivi et aucune formation continue ne sont assurés.

Nous constatons une fuite importante de nos cadres des qu'ils obtiennent leur BE. Après nos formations régionales nos jeunes partent souvent passer un BE spécifique à l'école nationale de formation des Maîtres à Chatenay. Ils sont alors attirés par les taux horaire de rémunération pratiqué sur Paris. Ils oublient les problèmes de transport et les inconvénients de la vie parisienne.

Concernant l'emploi existant, nous avons :

- 1 emploi aidé dans le Doubs, il intervient dans les écoles et sur un seul club.

- 2 emplois aidés dans le Jura qui fonctionne bien et qui permettent à ce département d'avoir un taux de licenciés par habitant le plus élevé de la Franche-Comté.

- 1 emploi aidé en Haute Saône qui vient d'être relancé cette année après 1 année de sommeil suite au départ du précèdent. Cette situation explique le taux faible de licencié dans ce département.

- 1 emploi aidé sur le Territoire de Belfort qui permet de maintenir 2 clubs et permet à l'ASMB d'être particulièrement performante et dynamique.

Aucun emploi n'est viable sans l'aide des pouvoirs publics mais c'est le prix à payer pour soutenir les sports non médiatiques qui offrent la diversité nécessaire pour que chacun puisse pratiquer l'activité de son choix.

On observe de façon très claire, au travers des chiffres évoqués plus haut, qu'en Franche Comté le taux de licencié est complètement corrélé aux emplois aidés. Cette étude permet de mesurer le poids de l'aide des pouvoirs publics.

Dans la conjoncture actuelle, ou l'on essaye d'évaluer et mesurer la dépense public afin d'éviter légitimement le gaspillage, cet exemple montre tout l'intérêt de ces emplois aidés. Il est nécessaire de poursuivre cet effort : c'est un moyen de lutte contre le chômage des jeunes ; cela favorise la pratique sportive du plus grand nombre ; c'est une source de santé et d'équilibre chez les adolescents.

3. La découverte et l'initiation pour le plus grand nombre

Les actions de promotions sont essentiellement assurées par les clubs et les comités départementaux. Elles se font en direction du milieu scolaire et notamment de l'école primaire. Quelques initiatives s'organisent vers les collèges. Indéniablement les actions de promotion et de développement sont liées au nombre de cadre et à leur disponibilité.

La ligue, pour sa part, organise 2 épreuves ouvertes au plus grand nombre dans les catégories pupilles et benjamins lors de ses coupes de Franche Comté. Egalement, les 4 phases des championnats de FC, touchent de plus en plus, un public débutant qui souhaite découvrir la compétition.

4. L'accès et le soutien au haut niveau

Une politique de Zone existe depuis 1999. Elle permet l'organisation de 3 stages à chaque arme. Ce sont les meilleurs tireurs des ligues d'Auvergne de Bourgogne de Franche-Comté et du Lyonnais qui se retrouvent durant 3 jours. La ligue met à disposition des cadres, les rémunère et participe au coût de l'hébergement.

4 phases de championnat de FC sont organisées et permettent la sélection des meilleurs régionaux. L'accent est mis également sur la filière H2012 qui s'adresse aux minimes. La ligue participe en fournissant l'encadrement pour la fête des jeunes, point d'orgue de cette filière nationale, ainsi qu'une aide aux déplacements.

Depuis environ 10 ans, les bons résultats des francs-comtois sur le plan national ne sont plus rares. Adeline Dropsy, Thibaut Sarda, Lucie Daubigney, Cédrik Serri au fleuret. Joseph Chappuis, Philippe Blet, Adrien Moritz, Manon Fleury au sabre. Jeanne Berion, Lucie Perrier, Charlène Malinowski, Théo Bonaventure à l'épée. Tous ces jeunes ont obtenu des titres de champions de France, ont gagné des circuits nationaux ou ont été classés dans les tous meilleurs des classements nationaux. Ils ont été intégrés sur les listes espoirs du ministère ce qui représente leur valeur sur le plan Français. Chacun connaît le niveau de la France sur le plan mondial en escrime, des lors ces performances sont très significatives. Or nous pouvons constaté que sur les 12 tireurs cités, 4 sont partis de la région par manque d'opposition et de structure capable de les aider. 3 sont partis pour poursuivre leurs études dans une autre ville tout en continuant l'escrime avec réussite dans de meilleures conditions. 5, les plus jeunes, sont encore en Franche-comté mais tous, sans exception, cherche à partir afin de trouver une structure pour les aider, pôles, clubs référents…

Le constat, quand au soutien du haut niveau dans notre discipline, est des plus négatif. Si la détection et le recrutement semblent performants, l'accompagnement des meilleurs vers le haut niveau est impossible par manque de structure et de moyen. Des lors nos performances dans les catégories séniors tant en équipe qu'en individuel sont faibles et de nombreuses aides financières des collectivités territoriales sont liées aux résultats dans ces catégories. Cette logique nous perd et dans ces conditions il n'est pas possible d'évoluer.

5. Les fonctions sociales du sport

Dans le cadre du développement de l'esprit citoyen et la lutte contre la violence, la ligue met l'accent sur l'arbitrage et la formation des arbitres. En devant fournir 1 arbitre pour 4 tireurs, avec un diplôme correspondant au niveau de l'épreuve, chaque club est dans l'obligation de former des arbitres qualifiés et en nombre.

La formation des jeunes à l'arbitrage c'est l'axe de travail le plus pertinent pour développer l'aspect citoyen. Apprendre les règles et les faires respecter c'est comprendre les fondements et les enjeux de toutes activités sociales. En ce sens la formation d'arbitres est un vecteur de socialisation.

La ligue organise 1 stage par an de formation théorique et aide la formation pratique lors des épreuves qu'elles organisent.

Aujourd'hui l'arbitrage est géré par une commission régionale d'arbitrage (CRA) qui s'appuie sur des commissions départementales. Le fonctionnement est particulièrement difficile par manque de moyen humain. La CRA n'arrive pas à gérer les convocations et le suivi des arbitres en formation. Les responsables sont des bénévoles avec une capacité d'investissement limitée ou des cadres déjà surchargés de missions. Quand aux CDA, elles ne fonctionnent pas tout simplement.

OBJECTIFS, PLAN D'ACTIONS, OUTILS D'EVALUATION

Concernant son organisation, la ligue cherche à améliorer son fonctionnement :

- En migrant dans la maison des ligues
- En se dotant d'un matériel informatique performant
- En redynamisant sont site internet afin d'améliorer la communication avec les clubs et créer un espace d'information sur la vie de la ligue, les résultats, les stages…etc.
- En faisant l'acquisition d'appareils et de pistes d'escrime afin de pouvoir équiper des compétitions facilement et efficacement.

Concernant sa politique de développement, l'accent sera mis sur :

- L'augmentation du nombre d'épreuves organisées pour les jeunes dans le cadre du développement pour le plus grand nombre.
- Le soutien du haut niveau.
- la formation des cadres.
- La formation des arbitres.

Afin d'atteindre l'ensemble de ses missions et de poursuivre le travail entrepris il est aujourd'hui incontournable et nécessaire d'obtenir la création d'un infrastructure spécialisée sur Besançon (point central de la Franche-Comté).

Un effort particulier sera poursuivi pour obtenir une salle spécialisée avec 12 pistes dans la capitale Franc-comtoise.

Une telle salle permettrait l'accueil des scolaires et des clubs, l'organisation de stage de formation et d'entraînement ainsi que l'organisation d'épreuves régionales.

L'enjeu est de taille, c'est une partie importante du projet de développement qui repose sur cette création.

1. Découverte et initiation pour le plus grand nombre

1.1. Poursuite des actions dans le primaire

Renforcer les actions déjà existantes en incitant les clubs et les comités départementaux à investir dans les nouveaux kits d'initiation. La ligue devra se doter également de ce matériel pour en faire la promotion et pouvoir le mettre à disposition. Le kit initiation est constitué d'un fleuret plastique d'une veste et d'un masque en plexiglass. Ce matériel garantira la sécurité et permettra un développement plus aisé ainsi qu'un engagement plus facile des instituteurs dans l'enseignement de cette discipline.

- Evaluation : les cycles en primaire se font avec les kits initiation ; la formation des instituteurs se met en place

1.2. Développement vers les collèges

Plusieurs établissements semblent intéressés. Après un contact avec le principal et le coordonnateur EPS, nous proposerons un stage d'établissement dans le cadre des « journées de secteur ». L'objectif sera de former les enseignants d'EPS à cette nouvelle pratique de l'escrime scolaire basée sur les kits initiations. Aucun langage technique n'est utilisé, cette escrime scolaire est enseignée comme un sport de combat de percussion. Un support d'enseignement vidéo est proposé et un partenariat avec un club un maître d'arme ou un assistant technique départemental, sera établi.

- Evaluation : des stages sont organisé dans 4 collèges ; l'escrime est intégrée dans les projets EPS ; des équipes de ces établissements sont représentés lors des championnats UNSS.

1.3. Développement vers l'université

Mise en place d'un partenariat avec le SUAPS avec la création d'une salle d'escrime de 6 pistes. Cette infrastructure devrait permettre le développement vers un public débutant (étudiant) mais aussi vers les futurs enseignants d'EPS de l'UFRSTAPS.

- Evaluation : création de la salle et mise en place de séance dans le cadre du SUAPS.

1.4. Evolution de l'organisation des championnats et des coupes de Franche-comté

Ajout d'une phase supplémentaire « équipes » pour les championnats de FC. Le but étant de rassembler les équipes de toutes les armes et toutes les catégories afin d'alléger les phases individuelles (raccourcir le temps de présence sur le lieu de l'épreuve) et permettre aux différentes armes de se côtoyer. Lors de cette phase nous opterons pour une formule de compétition favorisant le nombre de matchs et non la sélection afin de permettre l'accès à la compétition pour tous.

Les coupes de Franche-comté s'adressent aux pupilles et sont déjà une réussite. Il s'agira d'augmenter leur nombre leur fréquentation et de toucher les catégories benjamines. Il est envisageable de les étendre aux trois armes.

- Evaluation : 5 phases de Championnat de FC ; 4 coupes de FC pupilles et benjamins rassemblant 100 tireurs

1.5. Dans le cadre de la rénovation des circuits

La fédération a lancé, consécutivement au redécoupage des Zones, un vaste plan de rénovation des circuits. Dans cette nouvelle structure la ligue souhaite obtenir l'organisation de circuits 2ème division. Ces Circuits dits « OPEN », ouvert à tous, favorisent la pratique du plus grand nombre et sont vecteurs de dynamisme et de développement.

- Evaluation : Organiser 2 circuits 2ème division sur le sol franc-comtois

2. L'accès et le soutien du haut niveau

2.1. Poursuite de la politique de Zone

La politique de Zone fonctionne comme nous l'avons précédemment évoqué. Le regroupement des meilleurs tireurs des 4 ligues lors de 3 stages est une source de progrès. Il favorise l'accès au haut niveau pour notre élite. Le redécoupage des zones risque de porter préjudice à cette organisation. Il faudra tenter un partenariat avec les nouvelles ligues constituant la nouvelle zone. En cas de difficultés il serait souhaitable de poursuivre ce qui existait déjà. Le lyonnais et la Bourgogne sont d'ores et déjà d'accord pour continuer les regroupements.

- Evaluation : Il ne doit pas y avoir de rupture dans l'organisation des stages l'an prochain. Soit les accords avec les nouvelles ligues sont établis soit on poursuit les accords existants.

2.2. Regrouper les structures existantes sur Besançon

La moitié des licenciés de la ligue sont dans le département du Doubs et la moitié des licenciés du Doubs sont dans des clubs Bisontins. Sur les 12 sportifs de haut niveau cités plus haut, 8 ont été formés dans le Doubs et 7 sur Besançon. Aujourd'hui la situation des 3 clubs Bisontins est difficile aussi bien pour des problèmes d'encadrement que d'infrastructure. Un regroupement de ces 3 clubs permettrait une mutualisation des lieux d'entraînement et des cadres. Une seule structure plus forte permettrait d'offrir plus d'opposition aux meilleurs et des meilleures conditions d'entraînement.

- Evaluation : Fusion ou regroupement des 3 clubs Bisontins en 1 seule structure organisée en 3 sections : épée fleuret sabre.

2.3. Création d'une infrastructure spécialisée sur Besançon

Il n'existe pas de salle spécialisée d'envergure sur Besançon contrairement à Pontarlier Belfort et Luxeuil. Ce manque criant nuit considérablement au développement de notre discipline et à notre capacité pour soutenir nos meilleurs tireurs. Une telle salle permettrait l'accueil des scolaires et des clubs, l'organisation de stage de formation et d'entraînement ainsi que l'organisation d'épreuves régionales.

- Evaluation : Création d'une salle spécialisée avec 12 pistes métalliques installées.

2.4. Labelliser des clubs référents

Plusieurs petites structures existent au travers de la Franche comté et apporte l'activité escrime dans des secteurs reculés. Cet aspect très positif est une source de développement et de richesse pour notre activité. Des jeunes peuvent pratiquer régulièrement l'escrime et certains possèdent les capacités pour accéder au haut niveau. Cependant leur possibilité d'entraînement diminue après la 3ème. En effet si on trouve des collèges à proximité des lieux d'habitations il n'en est pas de même pour les lycées et souvent le jeune est contraint à l'internat. Le tireur s'entraîne moins voir arrête l'activité.

Chaque département possède un grand club dans son chef-lieu. Belfort, Besançon, Lons-le-Saunier, Vesoul. Les jeunes vont étudier au lycée dans ces villes en règle générale. Ces clubs seraient labellisés « clubs référents ».

Une convention pourrait être signée entre le club formateur le club référent et la ligue afin de permettre au jeune de s'entraîner tout en respectant les points suivants :

La convention s'adresse à des jeunes ayant un potentiel. Le CTR et la ligue jugeront de l'opportunité d'établir une telle convention.

Le tireur conserve sa licence dans son club d'origine.

Le tireur paye la cotisation au club référent.

Le maître d'arme perçoit, au titre de l'ETR, une rétribution spécifique

- Evaluation : mise en place de ce modèle avec signature de quelques conventions

3. La formation des cadres

3.1. Poursuivre la formation initiale existante

Organiser 1 stage de formation de 3 jours et 1 stage de formation et d'évaluation de 2 jours.

3.2. Proposer une formation mensuelle répartie sur les 4 départements

Le but serait de permettre aux jeunes en formation de suivre des séances faites par des maîtres membres de l'ETR. Une fois par mois une séance serait proposée par les maîtres et les jeunes en formation pourraient y assister. La séance serait conduite avec un échauffement, un travail sur les fondamentaux, une pédagogie collective des assauts à thèmes et des leçons individuelles. Plus tard dans l'année les jeunes en formation pourraient eux-mêmes donner des leçons si le maître le juge opportun.

4. Les fonctions sociales du sport

Comme nous l'avons justifié plus haut nous retrouvons ce paramètre dans la formation d'arbitre.

4.1. Réorganiser les CRA et CDA

Actuellement la Commission Régionale d'Arbitrage fonctionne tout en ayant beaucoup de difficulté de gestion.

L'organisation des stages est difficile avec un nombre d'arbitre sans cesse croissant.

La convocation et le suivi des arbitres en situation sont presque impossibles.

Il s'agit rapidement de redynamiser des structures qui ont disparu : les commissions départementale d'arbitrage. En effet la CRA n'a pas à se substituer aux CDA quand à la formation des arbitres départementaux d'autant qu'elle n'y arrive pas. Son champ d'action portera dorénavant sur la formation des arbitres régionaux. Les CDA devront se constituer. Elles organiseront un stage de formation pour la formation départementale. Les arbitres régionaux du département y seront également conviés. Elles convoqueront également les arbitres en formation sur les épreuves de ligue et assureront le suivi l'évaluation et la délivrance des diplômes.

La CRA, pour sa part, organisera la même chose pour les arbitres en formation régionale.

4.2. La formation en stage

Un jeune en formation d'arbitre départemental devra participer à la journée nationale d'arbitrage. Il aura 1 stage de formation dans son département. Il devra être évalué sur 2 épreuves au moins.

Un jeune en formation régionale devra participer à la journée nationale d'arbitrage. Il devra participer également au stage départemental et au stage régional. Il devra être évalué sur 2 épreuves au moins.